

Prisonnière d'un tuyau de béton, la rigole du Noirieu sera invisible aux pêcheurs comme aux promeneurs.

Si la poésie y perdra, la sécurité des riverains et l'alimentation du canal se trouveront garanties.

La « rigole du Noirieu »..., un nom que chacun connaît, surtout les pêcheurs et les randonneurs ! Lequel d'entre eux n'a jamais été taquiner le menu fretin ou tirer le « gros morceau » dans ce petit cours d'eau artificiel ? Lequel n'a jamais joint le parc d'Isle aux sources de la Somme par le canal et sa rigole d'alimentation ? Quels sont les Essignyaquois qui ne se sont jamais reposés à l'abri des arbres qui le bordent ?

Mais le Noirieu tel qu'on l'appelle communément n'est pas, hélas, que synonyme de poésie et détente. Son nom est fort bien connu du Service de la Navigation et de son ingénieur, Monsieur Carpeaux. Et loin de lui donner du plaisir, il lui apporte beaucoup de soucis.

181 ans de service

C'est en 1827, soit une quinzaine d'années après la mise en eau du canal que la rigole du Noirieu voyait le jour. Elle complétait l'alimentation du canal en eau. Elle assurait avec régularité un service qui dure toujours et son utilité ne fait aucun doute.

Malheureusement, près de deux siècles plus tard, il faut « des ans réparer l'irréparable outrage ». La maçonnerie, usée, fissurée, s'écroule un peu partout.

On colmate, on bouche, on répare.

Déjà, en 1957, une catastrophe s'est produite. En pleine nuit une digue se rompit causant d'importants dégâts aux cultures riveraines, inondant les propriétés.

Des travaux pour onze mois

A plusieurs reprises, la rigole a fait l'objet de travaux importants ; les derniers étant la mise sous conduite de la rigole à Lesdins sur 1456 mètres de long en 1959 et des travaux d'étalement et de dragage en 1974.

S'il a fallu attendre presque 35 ans pour revoir des travaux d'ampleur sur la rigole, c'est en raison des études menées sur le canal à grand gabarit reliant la Seine au nord de l'Europe. Maintenant qu'on est certain que ce canal ne passera pas par Saint-Quentin, on peut engager des travaux sans élargir et recréer le lit de la rigole ; ce qui aurait posé de sérieux problèmes pour les habitations situées à moins de 20 mètres de la rigole actuelle.

Les travaux devraient démarrer dans un mois selon le calendrier suivant :

En mairie d'Essigny-le-Petit, le 1er avril 2008

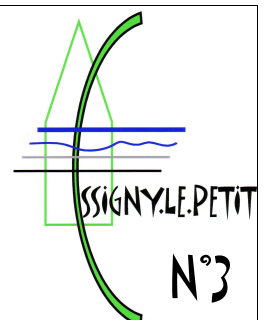
SECRETARIAT DE MAIRIE ouvert le lundi et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

Téléphone : 03 23 07 96 79

Télécopie : 03 23 63 77 71

Courriel : mairieessignylepetit@orange.fr

Site : <http://essignylepetit.ifrance.com>



Mai : assèchement avec grande vente des poissons récupérés le jour de la brocante.

Juin : curage : le volume de vase à retirer est évalué à 8000 mètres cubes, c'est-à-dire plusieurs centaines de poids lourds.

Juillet—août : congés de l'entreprise

Septembre—octobre : fabrication du radier

Novembre à février : pose de l'immense tuyau de béton mesurant 2 mètres de diamètre.

Le coffrage de cette canalisation sera effectué par un procédé que connaissent bien les professionnels : coffrage avec une sorte de baudruche en caoutchouc que l'on gonfle pendant le coulage puis que l'on dégonfle une fois le béton terminé, pour recommencer un peu plus loin.

Mars : essais d'étanchéité, démontage des ponts et remise en eau

1er avril 2009 : réempoisonnement

De Remaucourt à Croix –Fonsomme:

Le chantier s'étendra sur toute la partie de la rigole comprise entre le pont de Remaucourt et la sortie de l'aqueduc à Croix-Fonsomme, soit 6 154 mètres. Une centrale béton sera installée sur le site de l'ancienne sucrerie de Courcelles et des norias de camions alimenteront le chantier en béton.

Lorsque le Noirieu sera « enfermé » dans ce tuyau de béton, le décor ne perdra rien de sa beauté. En effet, les cotés seront remblayés, garnis de terre, engazonnés et le terrain sera planté. Sur l'emprise suffisamment large, se côtoieront une piste cyclable, un sentier pédestre et une allée cavalière. Sur la traversée d'Essigny, un parcours de santé et des jeux pour enfants y seront également installés : on pourra donc continuer à se promener et à profiter de cet espace en toute sécurité.

Seuls les pêcheurs nostalgiques regretteront de ne plus pouvoir « tremper du fil » en cette rigole. Adieu belles fritures ! Tranquillement, le poisson continuera sa route dans son élément, éclairé ça et là par des regards sécurisés, sans craindre le nylon conduisant à la poêle à frire.

